

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10081

Société : RAM 122139

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RATBAOUI EL MAHJOUB

122139

Date de naissance : 03-05-1963

Adresse :

Tél. : 0661130856 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 1/07/22

Nom et prénom du malade : RATBAOUI EL MAHJOUB Age : 59

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : GHT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca - 06-07-2022

Le : 06/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/2014				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SALMIA Mme. LEBATINI Fouzia Pharmacienne 86, Bd. El Jdid, Casablanca	30/7/2022	331,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANNEXE 2 - RADIOPHARMACEUTIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

PROCEDES DENTAIRES		MATERIAUX		COEFFICIENT DES TRAVAUX																			
		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">35533411</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td colspan="2">11433553</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		G		00000000		35533411		B		11433553			
H																							
25533412	21433552																						
00000000	00000000																						
D																							
G																							
00000000																							
35533411																							
B																							
11433553																							
		<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																					
				MONTANTS DES SOINS																			
				DATE DU DEVIS																			
				DATE DE L'EXECUTION																			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Clinique Longchamps
مصحة لونشون

Casablanca, le 05/10/2024

Dr. Bouchaib KAIY
Anesthésiste - Réanimateur

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 01/2025
LOT 19036 16

El MaRfouB. RATBAD

33DH00

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 07/2024
LOT 18055 2

1/10/2024 Favonic 500mg
205,00

1c p 1/2 pdt

PHARMACIE SALMIA
Mme. LARITI FOUZI
Pharmacienne
86, Bd. El Joulane Salmia II
Sidi Othmane Casablanca
TÉL: 05 22 38 21 70

PPV: 79DH70
PER: 01/25
LOT: L109

2) A Zid 70,70
1/2c p pdt 7f

16.70

3) Toplexal sirop 1cvs x 3/2

4) v.du c 2,50 Eff + 2/2

Dr. Bouchaib KAIY
Anesthésiste - Réanimateur

4, Bd. Ghandi, Casablanca 20250

Tél. : 05 22 97 94 94 - Fax : 05 22 94 89 39

E-mail : direction@cliniquelongchamps.ma

Site web : www.cliniquelongchamps.ma

pdt + 7 jours

الحلقة العاشرة

الأخذ أو الريادة من إمكانية التغافل. غالباً ما يحصلون على المعلومات في الأداء، وقد يترافق مع بعض معدن الريادة، لكنه غالباً ما يحصل من شخص واحد من أصل 10000.

طبيعته، في حال تقادم أحد التنازلات التالية أو استمرارها لفترة من يعدها

مطرادات للبيع
دائم مدار
عوقد بالوثق
(شبان، متقد) واجهات

مقدمة ملخص بحث سيرورة تطوير مفهوم طلاقته (تصنيف ألقى من 100 ملخصاً وصل إلى أقصى تأثير يمكنه أخرى أو هزليات)، عملياً ينبع من المفترضات من نوع المباهلات (فقط) بعد بعض كثبات النمط البعض في النمط (تصنيف الكثبات البعض، فوتو المعاشرات (فقط)، التلوك (عني، محسنة، ظاهري، وظيفة، إحسان بالسلوك (دار)، عملياً، معمور بالشخص (تصنيف الشخص).

كعب هو شكل قاتل لك قرص متفجر ومحظوظ الخليفة العظيم ،
يُؤخذ بالفم ، قرص متفجر من طرق المم ، الأقاس مساحتها الشكل (أي شكلها مساحتها) ، قاتلة للزوجة ولولها أنها
محضر هاتان إلى أليس معمر ، يأتي ثالثة 250 مليون قرص متفجر ، يذهب من 3 و 5 و 10 و 20 و 200 قرص .

२५८

جامعة روتسبورج
Rheinisch-Westfälische Hochschule
Aventis Deutschland GmbH
PO Box 800860
65926 Frankfurt am Main

العنوان
العنوان
العنوان
العنوان

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg, cp pel b7
P.P.V. : 205.00 DH

